

L'hon. M. STEWART: Nous y avons fait tous nos travaux de recherches sur les combustibles.

M. ARTHURS: Pas rue Booth.

L'hon. M. STEWART: Nous avons analysé les minerais et exécuté certains travaux de recherches en général rue Sussex, mais les opérations étaient séparées et nous n'avions pas réellement de laboratoire pour l'essai des combustibles. Nous n'avons pas les installations voulues pour ces travaux. Mais, rue Booth, il existe un immeuble qui offre un espace suffisant et nous l'emploierons pour les recherches minéralogiques. Toutefois, il ne peut servir de laboratoire de recherches diverses.

M. ROSS (Kingston): Alors, le laboratoire de recherches minéralogiques sera séparé du principal laboratoire de recherches scientifiques?

L'hon. M. STEWART: Seulement pour ce qui concerne la minéralogie.

M. ROSS (Kingston): Que fera-t-on dans l'autre laboratoire?

L'hon. M. STEWART: Des recherches de toutes sortes. Je ne connais pas les détails du programme, mais le président l'a fort bien exposé dans son rapport. Le ministère poursuit ces travaux depuis plusieurs années et il fait ses essais rue Booth à l'exception de ceux qui se rapportent à la céramique, lesquels se font rue Sussex.

M. ROSS (Kingston): Le ministre ne pense-t-il pas qu'il serait préférable de tout réunir dans un seul édifice et d'éviter la construction de deux serres chaudes et de deux ou trois laboratoires?

L'hon. M. STEWART: J'assure mon honorable ami que toutes nos recherches sur les huiles et les combustibles seront exécutées rue Booth. Nous avons loué une bâtisse où nous faisons nos recherches sur le papier et la pâte de bois.

M. FRASER: Le Conseil national des recherches scientifiques a-t-il examiné l'emplacement projeté du laboratoire et l'a-t-il approuvé? Car, tous ces travaux seront dirigés par ce conseil, qui aura en vue l'intérêt général du pays, n'est-ce pas? Nous entreprenons de construire des édifices qui serviront aux recherches et ne renfermeront pas les laboratoires du conseil. Ce dernier a-t-il été mis au courant du projet?

L'hon. M. STEWART: On l'a consulté.

M. FRASER: A-t-il approuvé l'emplacement choisi?

L'hon. M. STEWART: Oui.

[M. Ross (Kingston).]

M. ROSS (Kingston): Nous étudierons plus tard un crédit destiné à des laboratoires de recherches. L'édifice dont nous parlons maintenant constituera-t-il un des laboratoires que comprend le programme général?

L'hon. M. STEWART: Oui. Si les plans ne sont pas modifiés, tous les travaux de recherches minéralogiques faites à Ottawa seront exécutés dans cette bâtisse.

M. CANTLEY: Qui administre le département qui entreprend ces travaux?

L'hon. M. STEWART: Ils sont exécutés sous la direction du ministère des Mines, que j'administre.

M. CANTLEY: Quel spécialiste dirige les travaux?

L'hon. M. STEWART: M. Haanel.

L'hon. M. BENNETT: Je désire exprimer un avis que, si je ne m'abuse, le premier ministre partagera. On a tort de vouloir élever trois ou quatre édifices, où se feront des travaux de recherches sous la direction de divers ministres. Je l'ai déjà noté et je le répète. Les recherches minéralogiques sont aussi importantes que tout autre, au Canada. L'édifice qui sera construit rue Sussex, sur ce vaste terrain s'étendant de la rivière à Earncliffe, sera assez grand pour qu'on y fasse tous les travaux de recherches, qu'on devrait centraliser en un seul point. Le premier ministre, qui a eu l'occasion de voir les travaux exécutés à Harvard depuis nombre d'années par l'école technologique de Boston, comprendra qu'il est utile de centraliser les recherches de toutes sortes, afin qu'on puisse les diriger par un seul centre nerveux, si je puis m'exprimer ainsi.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je partage absolument cet avis et je prévoyais l'objection. Avant que la Chambre se mît à l'étude de ce crédit, je parlai de la question avec le ministre des Mines et son collègue des Travaux publics et j'ai appris, de même que la Chambre, que depuis quelque temps ce local a été affecté à ces travaux. L'an dernier, la Chambre vota une somme d'argent pour effectuer un agrandissement; le présent crédit permettra de compléter les travaux. Si nous commençons en neuf, je crois qu'il serait sage de suivre l'avis de mon honorable ami, mais je ne crois pas qu'il serait bien avisé, quand on peut l'utiliser pour ce service, de mettre au rancart l'installation qui est presque terminée et que l'on parachèvera au moyen de ce crédit lorsque celui-ci sera adopté. J'admets volontiers que dans d'autres circonstances il serait opportun d'opérer la centralisation.